

INFORMATION AUX PATIENTS
Fiche d'information et de consentement
pour une IMPLANTATION DE STIMULATEUR CARDIAQUE

Chef de Service
Dr F.X. SOTO

Praticiens Hospitaliers

Dr A. BOGE
Dr K. HADJ HAMOU
Dr F. JOURDA
Dr G. MOLINS
Dr S. MOURROT
Dr O. RESSENCOURT
Dr F. SCHAAD
Assistant
Dr S. GOUSSOT

Attachés

Dr B. MARQUEZY
Dr B. NIVOIX
Dr K. PERROCHON
Dr B. THIRIOT

Hospitalisation

Secrétariat

Tél : 03.86.48.46.55
Fax : 03.86.48.48.04
Mail : cardiologie@ch-auxerre.fr

Cardiologie

Tél : 03.86.48.48.48 poste 75055

USIC

Tél : 03.86.48.48.48 poste 75035
Fax : 03.86.48.45.32

Consultations externes

Consultations Cardiologie

Tél : 03.86.48.47.64

Consultations Cardio-pédiatrie

Tél : 03.86.48.46.57

Echographies cardiaques

Epreuves d'effort / VO₂
Holter - MAPA - PTV
Tél : 03.86.48.47.64

Rythmologie

Consultations pacemaker

Tilt Test
Tél : 03.86.48.46.55

Madame, Monsieur,

Votre état cardiaque nécessite la mise en place d'un stimulateur cardiaque. Il s'agit d'un traitement courant, fiable et efficace de certaines maladies du cœur essentiellement des ralentissements du rythme cardiaque. Ce type d'anomalies peut survenir chez des patients ayant ou non une maladie cardiaque préexistante et ne peut être résolu par des médicaments.

Un stimulateur cardiaque est un petit boîtier, contenant des circuits électroniques alimentés par une pile. Il est capable d'analyser en permanence le rythme cardiaque, de détecter des rythmes anormaux et de les traiter par une stimulation non ressentie. En outre, cet appareil est généralement capable de stocker des informations relatives à son fonctionnement et au rythme cardiaque.

Le stimulateur, mis en place au-dessous de la clavicule sous anesthésie locale (rarement générale) lors d'une intervention chirurgicale, est relié au cœur par une ou plusieurs sondes-électrodes introduites par voie veineuse. Après l'opération, des tests puis un suivi régulier sont nécessaires afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareillage. Ces contrôles sont effectués à l'aide d'un ordinateur spécial appelé programmeur, permettant de communiquer de manière indolore avec votre stimulateur et d'en modifier si besoin les réglages. Un carnet indiquant que vous êtes porteur d'un stimulateur vous sera également remis.

Comme toute procédure chirurgicale, l'implantation d'un stimulateur expose à un risque anesthésique variable selon qu'il s'agit d'une anesthésie locale ou générale ainsi qu'à de possibles complications peu fréquentes et généralement bénignes ; elles peuvent parfois être plus graves mais très exceptionnellement mortelles. Les complications précoces incluent notamment le risque d'hémorragie (surtout en cas de traitement anticoagulant), d'infection, de complications vasculaires, d'arythmie, de pneumothorax ou de déplacement de sonde, certaines de ces complications peuvent nécessiter une reprise chirurgicale précoce.

À distance de l'opération, une réintervention peut être requise pour une défaillance du système ou pour menace d'extériorisation. Elle s'avère de toute façon nécessaire pour remplacer le boîtier après quelques années de fonctionnement en raison de l'usure inéluctable de la pile.

Ce document constitue une notice explicative des risques et bénéfices de l'implantation de ce dispositif.

Il ne constitue pas une décharge de responsabilité de l'équipe médicale qui vous prend en charge et qui vous a commenté ces informations générales en les rapportant à votre situation particulière.

Je reconnais que la nature de l'implantation d'un stimulateur cardiaque ainsi que ses risques et avantages m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

Fait à :

Signature du patient :

Le :/...../.....

En deux exemplaires dont un remis au patient et l'autre conservé dans le dossier.